Saint-Colomban
la nature habitée

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINT-COLOMBAN

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Colomban, tenue le **le 08 août 2017 à 19h,** à l'hôtel de ville, en salle du conseil au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, sous la présidence de monsieur Jean Dumais, maire, à laquelle étaient présents les conseillers suivants: Éric Milot, François Boyer, Stéphanie Tremblay, Xavier-Antoine Lalande, formant le quorum.

RÉSOLUTION 273-08-17
APPUI AU REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale dont fait partie La Maison d'Ariane située à Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT que lors des douze (12) jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

RÉSOLUTION 273-08-17 (SUITE)

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller François Boyer, appuyé par madame la conseillère Stéphanie Tremblay et résolu unanimement:

D'APPUYER le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale relativement à la campagne de sensibilisation « Municipalité alliée contre la violence conjugale »;

DE PROCLAMER la Ville de Saint-Colomban alliée contre la violence conjugale.

Saint-Colomban, le 9 août 2017.

Jean Dumais
Maire

Me Stéphanie Parent
Greffière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME le 10 août 2017

Greffière